



Comite de Jumelage-Cooperation

Arles-Sagné

L'Echo du mariqot

BONNE ANNEE 2011

Mission 2011

*« Il faut que vous veniez ! On a besoin de vous...
Au moins une fois par an, c'est important ! »*

Quand les demandes de nos amis sagnankais se conjuguent au désir des Arlésiens et à la nécessité de faire avancer les projets en cours, et en particulier cette année, le dossier Santé, une délégation se met inévitablement en place. Celle qui se prépare partira le 23 janvier et reviendra le 7 février.

Outre les contacts amicaux demandés par nos amis et partenaires, sont organisés des rendez-vous avec le SCAC, le Ministère de la Santé, le Ministère de l'Hydraulique et le Ministère de l'Education.

Sont partants cette année Jean-Claude, Jacques, Max et moi.

Hélène

Le poste de santé de Sagné-Lobali

Quelques nouvelles du Centre de Santé. Dans le dernier Echo du marigot, je vous avais exposé le déroulement de notre mission avec AGIRabcd (Association de retraités actifs dans le montage de dossiers pour des centres de santé, en particulier en Mauritanie).

Depuis, nous attendions une réponse de nos amis Sagnankais et des Ressortissants sur la proposition d'une réhabilitation du dispensaire actuel ; longue hésitation ; « ils » auraient préféré un centre « neuf », ce que l'on peut comprendre, mais les contraintes diverses (administratives et financières...) ont abouti à la signature d'une convention entre AGIR et le Maire de Sagné, pour la réhabilitation, dans un premier temps, avec si possible, la construction de logements de fonction.

Nous allons finaliser ce projet, AGIR devant prendre contact avec les entreprises pour l'appel d'offres, cela, nous l'espérons, assez rapidement. La demande de création d'un poste de sage-femme qui me paraît fondamentale n'a pas eu de réponse claire malgré les « promesses » recueillies lors de nos rencontres avec les autorités de Santé en juillet 2010.

Donc, nous allons refaire notre tournée avec le maire et les Sagnankais pour faire le point sur ce dossier.

Dès notre retour, nous vous informerons du résultat de nos demandes.

Jacques

Compte-Rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 décembre 2010

Assemblée Générale présidée par :

- Monsieur Hervé SCHIAVETTI, Maire d'Arles
- Madame Florence RIVAS Conseillère Municipale déléguée aux Jumelages, aux actions et organismes humanitaires, à la promotion et au soutien de la vie associative
- Jean-Claude MARCHESSEAU, Président du Club des Jumelages,
- Jean-Claude MAREY, Président du Jumelage-Coopération Arles-Sagné
- Jacki MAURY, Trésorier
- Max VARBEDIAN, Vice-Président



et une extrême transparence.

Monsieur Jean-Claude MAREY salue la trentaine de personnes qui constitue l'assemblée et la remercie de s'être déplacée. Puis il passe immédiatement la parole au Maire d'Arles, attendu ailleurs, qui tient à s'exprimer avant de repartir.

Monsieur le Maire remercie les élus présents et précise que Madame Florence RIVAS le représentera, et représentera également l'ensemble du Conseil Municipal pendant toute la durée de cette Assemblée Générale.

Il dit que les paroles qu'il va prononcer vont au-delà des mots de bienvenue et

convenus et qu'il souhaite exprimer la position

de la Municipalité à l'égard du Club des Jumelages et du comité Arles-Sagné. Il rappelle qu'il a eu l'occasion de s'exprimer lors des anniversaires de Jerez et de Vercelli.

Il rappelle aussi que les Jumelages-Coopération sont nés dans un temps bien précis, après la loi de décentralisation qui permettait aux municipalités d'avoir des actions de coopération décentralisée. Ainsi, les Maires successifs, MM Camoin, Vauzelle, Toeschi et lui-même ont souhaité un co-développement qui s'inscrive dans une construction gérée avec une extrême prudence

Il évoque les années 80 où les besoins des autres sont apparus comme premiers dans un monde inégal, redit le caractère particulier des Jumelages-Coopération, remémore le partenariat avec les Eaux de Marseille et Loïc Fauchon qui ont financé une partie du projet « Eau » (et, précise Max Varbédián, mis des ingénieurs et techniciens à notre disposition).

Puis il parle des subventions versées au Comité et en particulier celles votées par le Conseil Général (dont il est Vice-Président) en disant « qu'elles ne peuvent être contestées ».

Il reedit son attachement à notre action, à ses caractéristiques et assure sa protection et celle de la Mairie d'Arles à ceux qui auraient à prendre des décisions.

Il évoque le cas de Nafadji-Pays d'Arles, qui n'a pas recherché un Jumelage-Coopération et n'a pas le même rapport qu'Arles-Sagné avec la Mairie d'Arles.

Il souhaite que soient trouvées les formes qui permettront à tous de s'épanouir en respectant la démocratie associative et parle « d'un souffle, d'une espérance, d'un devenir... ».

Il évoque aussi sa présence aux Rencontres de la Coopération de 1993 à Kaédi, où, Conseiller Régional, il avait pu être présent grâce au financement et à l'autorisation de Monsieur Jean-Claude GAUDIN, alors Président de Région.

Puis il affirme : « Cette aventure doit perdurer. Elle est un exemple pour nous tous », reparle de protection en ajoutant : « Nous jouerons notre rôle, avec Cités Unies France », puis termine sur la volonté, l'écoute et le service de la Municipalité.

Monsieur Jean-Claude MAREY remercie Monsieur le Maire et donne la parole à Madame Florence RIVAS.

Celle-ci note que Monsieur le Maire a dit des choses très importantes et, après lui, affirme son engagement et son soutien à notre Comité en parlant d'« une affection toute particulière » qui n'est cependant pas, précise-t-elle, préférence à d'autres. Elle rappelle ensuite la place spécifique de notre Comité au sein du Club des Jumelages et la nécessité que tout le monde y trouve sa place. « Allons-y pour 2011, on continue ! ».

La parole est ensuite transmise à Monsieur Jean-Claude MARCHESSEAU qui souhaite donner son point de vue de Président « qui n'est pas la même chose que ce que vous avez entendu ».

Il précise d'emblée qu'il n'est pas contre notre Jumelage-Coopération, que Max et lui diffèrent sur les termes employés (coopération/action humanitaire), qu'il souhaite qu'Arles-Sagné perdure et que les Comités s'épanouissent au sein du Club des Jumelages...

Il revient sur la subvention de 4 000 €. Il a pris l'an dernier l'initiative de la retourner au Conseil Général en disant « qu'il a été confronté, sur le plan comptable, à cette affectation ». Qu'on ne peut pas mener des projets qui ne soient pas mentionnés dans l'objet de l'association (Club). Il parle d'une association dont il tait le nom car il « sait que certains ne l'aiment pas » (???), disant qu'en son sein des juristes lui ont conseillé de changer la tournure des statuts et affirme que Monsieur MICHEL (juriste de la Mairie) et « un avocat » ont des idées qui se rejoignent.

Il se demande que faire pour être en phase avec la législation actuelle, parle du partage des responsabilités et rappelle que puisque les Comités n'ont pas de responsabilité juridique, c'est le Président qui doit assumer. Il évoque les « gros projets » que nous avons (fours solaires et Centre de Santé), de risques de « glissements ». Il n'a aucun contrôle sur le Comité de Sagné « qui n'existe pas » (juridiquement). « Ou je ne dis rien et je laisse glisser, ou... ». Il s'inquiète d'un contrôle fiscal qui le mettrait mal à l'aise, dit qu'il a pris des informations, qu'il exprime sa

vision, mais qu'il en est d'autres et « qu'à un moment donné, il faut en référer à des spécialistes ». Il souhaite que les choses soient

traitées « de façon transparente », évoque le fait que des membres du Club des Jumelages s'exprimeraient sur notre Comité en disant « Ils n'ont rien à faire avec nous » (et qu'il « doit calmer »....) car eux ne font « que du culturel »

Il lui est demandé de préciser ce qu'il entend par « culturel ». Il répond : cours de langues, échanges de jeunes, voyages.

Madame Anne RABET, ex Présidente du Club des Jumelages, demande à faire deux observations :

elle rappelle que la demande de subvention de Sagné au Conseil Général (subvention retournée) avait été signée par le Président du Club précédent, Monsieur CHALAYE, et que lorsque l'on accède à une Présidence, on se doit d'accepter les contrats passés par son prédécesseur ;

Elle parle ensuite de fiscalité et, au sujet des cours de langue, parle de « commerce », ajoutant enfin « Si l'on n'accepte pas ce qui se fait, on ne prend pas la Présidence ».

Monsieur Jean-Yves MENELLA, ancien trésorier d'Arles-Sagné, rappelle que la Direction Régionale des impôts nous a accordé le statut particulier d'Association d'intérêt général, que ça ne pose aucun problème fiscal et que le « niveau local » ne peut aller à l'encontre de ce qui s'est fait à Aix.

Il répond à Monsieur Jean-Claude MARCHESSEAU sur la question de sa responsabilité en lui rappelant que c'est, justement, cette responsabilité que nous revendiquons en demandant notre autonomie, revient sur la notion de Fédération souvent évoquée depuis des mois et se plaint que l'on « n'ait pas avancé depuis un an ».

Monsieur Jean-Claude MARCHESSEAU répond que « demain » (vendredi 10 décembre) se tient un CA du Club où cette question sera discutée.

Monsieur Albert LAUGIER repose la question de la lenteur apportée à la résolution des problèmes posés depuis plus d'un an.

Madame Florence RIVAS précise que les choses ont quand même avancé. « Pas assez vite, mais ça avance », que les Comités ont réfléchi à la question de savoir quel statut ils souhaitaient avoir à l'avenir au sein du Club et qu'elle avait, à ce jour, 3 réponses : celles de Verviers et Sagné qui souhaitent leur autonomie, et celle de Vercelli qui ne la souhaite pas.

Madame Anne RABET insiste en disant qu'à la dernière Assemblée Générale du Club les problèmes ont été posés, des engagements pris de mener une réflexion avec un groupe constitué par le Club et qu'ensuite, plusieurs mois se sont écoulés sans que rien ne se passe.

C'est effectivement fin mai, début juin qu'Arles-Sagné, devant le silence du Club, a pris l'initiative d'établir un document, base de travail et de réflexion proposé à l'ensemble des Comités.

Monsieur Jean-Claude MARCHESSEAU

répond « Entre temps, je rencontre les avocats ».

Monsieur Max VARBEDIAN intervient en disant que les Chartes de Jumelage affichées dans la pièce où se tient l'Assemblée Générale ont été signées par les Maires d'Arles et des Villes Jumelées. « Au-dessus de nous, il y a la loi ». Et il lit la loi..... qui indique que les acteurs de coopération décentralisée sont en droit –et devoir- de mener des actions humanitaires si nécessaire dans des circonstances exceptionnelles. « C'est clair et net » dit-il.

« D'accord, tu as raison, répond Monsieur Jean-Claude MARCHESSEAU, je ne suis pas juriste ».

Madame Hélène VARBEDIAN rappelle que lorsque les Arlésiens ont souhaité, dans les années 80, années de grande sécheresse en Afrique, que la ville d'Arles tourne ses regards vers le Sud, ils se sont adressés à Monsieur Jean-Pierre CAMOIN alors Maire d'Arles qui les a immédiatement dirigés vers le Club des Jumelages où Messieurs Jean LAURAIN, alors Président, Jean BUON et Max CLAMOUR (avocat), Vice-Présidents, ont exprimé leur satisfaction que le Club s'enrichisse d'un Jumelage-Coopération comme commençaient à le faire les autres villes jumelées de France et sont entrés en relation avec Cités Unies France qui a établi le contact entre Sagné et Arles. Monsieur le Maire d'alors se trompait-il ? (il était membre du CA de Cités Unies France)

« Oui, » répond Madame Marguerite ARSAC, « Jean-Pierre CAMOIN se trompait » !

Monsieur Jean-Claude MAREY reprend la parole en ponctuant « Les rapports avec le Club sont loin d'être simples » et souhaite que l'on

puisse passer au compte-rendu financier de l'exercice. Il donne la parole à Monsieur Jacki MAURY, Trésorier d'Arles-Sagné.

Celui-ci explique qu'il a, en février dernier, pris la succession de Monsieur Jean-Yves MENELLA, trop occupé et qu'il s'est trouvé confronté à une tâche plus complexe qu'il ne l'imaginait. Les bilans étant distribués à l'assistance, Monsieur Jacki MAURY les commente dans le détail, puis il invite l'assemblée à poser des questions.

La première question concerne les charges en photocopies (155 €). Pourquoi ce montant alors qu'il est possible de faire ses tirages au Club ?

Monsieur Max VARBEDIAN explique que les tirages du Club ne peuvent se faire qu'en noir et blanc et qu'il s'agit là de tirages couleurs (affiches, photos pour cartes ou expositions, ...etc.)

Monsieur Jean-Yves MENELLA ajoute que tous les autres tirages se font, un peu au Club et surtout à la Maison de la Vie Associative.

L'explication des comptes étant terminée, Monsieur Jacki MAURY est longuement applaudi pour la rigueur de son travail.

Madame Marguerite ARSAC s'étonne du montant, important, de la subvention de fonctionnement et se demande s'il ne s'agit pas de subvention de projet.

Monsieur Max VARBEDIAN explique qu'il s'agit de subventions arrivées en retard pour le 20^e anniversaire et pour le projet des cinéastes.

Madame Florence RIVAS commente en disant « que ça n'arrivera pas cette année... ».

Monsieur Jacki MAURY remercie Monsieur Jean-Yves MENELLA qui lui a transmis des dossiers clairs et en ordre et ce dernier félicite notre trésorier pour la qualité de son travail.

Monsieur Jean-Claude MAREY demande à l'assistance de voter ce compte-rendu financier. Il est voté à l'unanimité.

Monsieur Max VARBEDIAN demande à Monsieur Jean-Claude MARCHESSEAU s'il serait possible que les Comités reçoivent entièrement les adhésions dans la future structure. Il lui est répondu qu'il avait changé d'avis sur ce point. « Preuve que c'est un homme qui réfléchit... »

Monsieur Jacki MAURY demande le renouvellement des adhésions.

Monsieur Jean-Claude MAREY en vient au rapport d'activité inclus ci-après. Il précise que l'année 2010 a été moins « glamour » que 2009 qui a vu les festivités du 20^e anniversaire, mais ponctuée d'activités plus traditionnelles.

Mesdames et Messieurs, bonsoir et merci de votre présence.

Depuis notre dernière Assemblée Générale du 18/12/2009, un an s'est donc écoulé. Une année, - certes moins brillante que la précédente-, mais que voulez-vous, on ne fête pas tous les ans le 20^e anniversaire du jumelage entre Sagné et Arles.

Comme chaque année, nous avons rencontré la Communauté Sagnankaise tant à Paris, les 31 mars et 12 septembre, qu'à Marseille, le 18 septembre dernier. Ces réunions avaient pour but principal de faire avancer le projet du Centre de Santé et parler

de l'état d'avancement du projet des fours solaires Nous vous en parlerons plus tard.

Nous avons aussi beaucoup travaillé avec diverses Associations Arlésiennes :

- Une soirée pluri associative le 27/3 à la Salle Jean et Pons Dedieu avec Nafadji, Les deux fleuves et M'Boumba

- Avec l'Association Delt'Art, le 28/4 au Lycée Privé, avec une classe de BEP Cuisine, suivie le lendemain d'un atelier cuisine en présence de 3 ressortissantes mauritaniennes

- Une soirée projection à la salle Jean et Pons Dedieu sur le thème de notre mission à Sagné

- Une après-midi à la Médiathèque, toujours en collaboration avec Delt'Art, où nous accueillons de jeunes enfants pour un atelier « Poupées »

- Nous avons aussi participé à la fête du quartier de Barriol le 26/6, toujours avec un atelier « Poupées »

- Enfin, le 8 juillet, avec l'Association Afrique en Vie, nous avons pu projeter un diaporama intitulé « Regards croisés sur Sagné » lors de la nuit de la Roquette.

- Le 19/09 dernier, nous avons participé, comme d'habitude, à la journée des Associations parmi 163 participants,

- Enfin, le 15/10, malgré un froid polaire, nous avons participé, avec l'ensemble des Comités de Jumelage, à la Journée du Goût, où nos amies sagnankaises avaient préparé un excellent yassa au poulet.

Nous avons eu d'autres activités locales relatives aux deux projets que nous avons en chantier actuellement :

Le Centre de Santé

Nous travaillons dessus depuis l'an dernier. Un premier projet avait été établi par les Ressortissants. Il a été, ensuite, d'un accord commun, Ressortissants, Mairie de Sagné et Jumelage Arles-Sagné, revu et adapté et notre adhérent Jean-Marie Proneau en a refait les plans. Plusieurs réunions de travail ont eu lieu autour de ces plans.

Puis, le 31/03, l'Association AGIRabcd que nous avons sollicitée pour qu'elle assure le suivi et une partie de la recherche de financements de ce projet a accepté de mettre ses services et ses connaissances à notre disposition.

Une mission en Mauritanie, du 18 au 25 juillet a permis à AGIR de se rendre à Sagné en compagnie du Dr Renaudie ce qui a donné lieu à une nouvelle modification des plans à partir de laquelle cette association a proposé à la signature des Sagnankais une convention de maître d'œuvre. Cette convention aurait été signée récemment par M BÂ Sidi, le Maire de Sagné. En ce cas, nous la signerons également, la position de notre Comité étant clairement, à l'unanimité, de nous rallier au choix de construction fait par les Sagnankais.

Les fours solaires

Faut-il rappeler ici que ces fours n'existent pas et que tout doit être inventé, monté, étudié par les élèves du Lycée Pasquet et leurs professeurs ? Qu'ils en soient ici remerciés. Le 18/05, la maquette en a été présentée à Toulon, dans le cadre

d' « *Entreprendre au Lycée* », où le projet a été nommé, puis au Rectorat, dans le cadre de « *Graines d'inventeurs* » où ils ont obtenu le 1^{er} prix. Cette année est celle de la phase « *industrielle* ». Un prototype devrait être prêt pour Mai 2011. C'est pour moi l'occasion de remercier par avance tous ceux qui participent à cette merveilleuse aventure.

Lycées Montmajour et Perdiguier

Comme chaque année l'équipe pédagogique, emmenée par les profs de gym de Montmajour-Perdiguier a organisé le 30/04/2010, une course intitulée "1 000 kms pour Sagné" ainsi que, cette année, un bric-à-brac. Ces actions avaient pour but de récolter des fonds destinés à l'achat de fournitures scolaires pour les élèves des écoles de Sagné et de ses villages. 400 euros nous ont été remis lors d'une manifestation amicale par Monsieur Duclosson, Proviseur des deux Lycées. Qu'ils en soient tous remerciés ici : élèves, professeurs et Proviseur. Et bien sûr, "A l'année prochaine".

Le cinéma

Cette année, nous avons fait connaissance avec une jeune cinéaste, Lucile Moussié. Elle, qui a résidé en Mauritanie, a réalisé un premier court-métrage « *Du sable au goudron* ». Elle désire aujourd'hui faire un film sur l'immigration de la 1^{ère} génération, filmer ce que sont devenus les premiers arrivants de Sagné dans notre pays, quel bilan en tirent-ils. Lucile est venue passer une semaine parmi nous, tant à Arles qu'à Marseille où elle a pu rencontrer les Ressortissants. Résidant à Paris, elle a aussi commencé à rencontrer les Sagnankais de la région parisienne, du Nord, de Rouen, etc. Aux dernières nouvelles, elle aurait déjà trouvé un producteur. Affaire à suivre, donc.

Enfin, et pour en terminer avec nos activités locales, nous devons vous parler de nos brocantes trimestrielles qui rencontrent un vif succès et qui nous permettent de participer à hauteur de 50 % du prix des vols Marseille Nouakchott aux frais de 4 délégués lors de nos missions.

Par ailleurs, nous avons organisé une mission en Mauritanie du 21 février au 8 mars 2010 à Nouakchott puis à Sagné. Cette mission a permis de faire l'état des lieux, de noter le bon fonctionnement de la régie de l'eau, et d'apporter comme d'habitude des fournitures scolaires et des médicaments.

Je ne serais pas complet si je ne vous parlais pas, une fois de plus, de nos problèmes relationnels avec le Club des Jumelages.

On se souvient que le Président du Club a retourné au Conseil Général une subvention de 4 000 € qui nous avait été votée à l'unanimité par les Conseillers Généraux et avait été virée sur le compte du Club. Il nous a donc fallu trouver des fonds pour les médicaments et les fournitures scolaires qui ont été apportés au village et cette somme, qui a dû être prélevée sur notre budget de fonctionnement, nous a gravement fait défaut.

- L'appellation « Association d'Intérêt Général » qui nous a été accordée par les Services fiscaux départementaux en juillet 2009 ne nous est toujours pas appliquée.

Cependant, les rencontres avec nos élus et la réflexion menée au CA du Club à partir des propositions de notre Comité a permis à celui-ci de s'engager à la réécriture des statuts et à Jean-Claude Marchesseau d'écrire, dans le Côte à Côte de juillet :

« Lors du dernier Conseil d'Administration du 28

mai dernier, la décision de mener une réflexion sur les rôles et responsabilités des comités au sein du Club des Jumelages a été adoptée à l'unanimité.

L'objectif est de permettre aux comités de mener en sus de leurs activités culturelles et de coopération prévues par les statuts actuels du Club, des actions humanitaires....

Depuis plusieurs années, le comité de Sagné s'est engagé sur des actions de ce type et a pour l'avenir des projets importants. Une réflexion doit être menée en commun afin de préserver l'identité du Club des Jumelages, de clarifier et d'établir, en toute transparence sur le plan comptable, les rôles et les responsabilités de chacun et de permettre à chaque comité de mener à bien ses actions.

Une fédération de comités, regroupés sous l'égide du Club des Jumelages, est avancée, mais rien n'est encore fixé.

Tout sera décidé en commun, en accord avec nos autorités morales et une information va être faite auprès des Présidents de chacun des Comités afin de constituer un groupe de travail élargi, chargé de mener à bien la réforme de nos statuts.

Vous serez tenus régulièrement informés de l'avancement de nos travaux, vos suggestions et idées seront les bienvenus. »

Faute de groupe de travail élargi, nous avons depuis, représentants du Club et de notre Comité, sollicité l'aide de diverses personnes, spécialistes du droit Associatif, juristes de la Mairie et de la MDVA, et attendons dans les prochains jours la proposition de statuts et de règlement intérieur de l'organisme Esia. La compétence de cet organisme n'est plus à démontrer puisqu'il est soutenu par la Région, la Préfecture, le Conseil Général, la Caisse

des dépôts et consignation, et l'Europe. Cette proposition devrait nous permettre –et permettre aux Comités qui le souhaitent, quelle que soit leur spécificité- de travailler de façon autonome tant moralement que financièrement.

Le proche avenir

Pour l'année qui s'ouvre, nous organiserons :

- pendant la 2^e quinzaine de mars, une exposition photos de notre ami JLouis Chambon, à la MDVA

- du 7 au 21 mai 2011, au Club et à la MDVA, nous recevrons avec plaisir Béchir MALUM, jeune peintre mauritanien que nous avons accueilli en 2007.

- Nous repartirons peut-être en mission à Sagné, courant janvier/février 2011 pour finaliser le programme du Centre de santé, notamment.

- Une idée, aussi, pour mettre à la disposition de tous des outils de connaissance et de réflexion : constituer un fond de livres et DVD à proposer au prêt aux adhérents et sympathisants. Idée à creuser...

Monsieur Jean-Claude MAREY commente ce compte rendu, raconte les activités, interroge Monsieur Jean-Luc GUILLAUMÉ, acteur de « 1 000 km pour Sagné » aux lycées Montmajour et Perdiguier, pour savoir si cette manifestation va être renouvelée, élargie. Monsieur Jean-Luc GUILLAUMÉ n'a pas de réponse pour l'instant.

Puis il explique longuement, avec le Docteur Jacques RENAUDIE qui s'est rendu à Sagné en juillet dernier, le démarrage du projet Santé. Le Docteur Jacques RENAUDIE raconte sa

mission avec deux membres d'AGIR. (Il nous dit son plaisir d'avoir vu Sagné en période d'hivernage, vert et pluvieux). Il est redit que Sagné se situe à 620 km de la capitale, à 40 km de Maghama, à 150 km de piste du premier hôpital (Kaédi). Il parle de la mortalité infantile, de la mortalité des mères, et de l'impérieuse nécessité d'obtenir la nomination d'une sage-femme. Le dispensaire sera rénové et si la fréquentation l'exige, agrandi ultérieurement. Deux logements de fonction sont prévus à côté du bâtiment existant.

Monsieur Max VARBEDIAN pense que le projet doit être immédiatement présenté de façon globale, même si réalisé en plusieurs phases. Il craint que les financements soient plus difficiles à trouver si l'on présente des projets successifs distincts.

Il est ensuite question des fours solaires. Monsieur Max VARBEDIAN a vu les professeurs hier encore. Ils sont très motivés et très confiants, mais trouvent le travail difficile et sont obligés de tâtonner beaucoup. Ils réalisent un prototype de taille moyenne qui puisse fonctionner. Personne n'a la certitude que la réussite sera au bout de ce long travail de recherche. Au moins élèves et professeurs travaillent-ils sur un projet jugé fiable (1^{er} Prix Graine d'Inventeurs) qui les passionne, avec un objectif généreux.

Monsieur Jean-Claude MAREY parle alors de cinéma, avec Mademoiselle Lucile MOUSSIE ; d'exposition photo, avec Monsieur Jean-Louis CHAMBON, d'exposition de peinture, avec Monsieur Béchir MALUM.

Puis il évoque la prochaine mission à Nouakchott et Sagné et expose son point de vue sur les questions de sécurité en précisant bien qu'il ne

souhaite influencer personne. Il explique aussi les difficultés que présenterait une alternative passant par la rive sénégalaise.

Le Docteur Jacques RENAUDIE parle des brocantes destinées à alléger la facture des transports aériens des délégués envoyés en mission.

Il demande que des questions soient posées sur ce rapport d'activité

Madame Vivette DATTY demande ce que pense l'assistance du bulletin de liaison « L'écho du marigot ». Il est répondu : « très bien », « bien écrit », « donne la possibilité de vivre pleinement ce qui se fait, d'apprécier cette action ».

Est évoquée la descente de police dans un Foyer Sonacotra de Marseille.

Madame Florence RIVAS demande que soient transmis à nos jumeaux les vœux de fin d'année de la Municipalité. Bien sûr. Ils en seront heureux.

Monsieur Jean-Claude MAREY appelle les assistants à exprimer leurs votes sur ce rapport d'activité. Le rapport est voté à l'unanimité

Puis il les invite à venir participer aux réunions mensuelles ouvertes à tous et à faire partie du bureau du Comité.

Enfin, la date de l'Assemblée Générale du Club des Jumelages est demandée à Jean-Claude MARCHESSEAU qui annonce (sous réserve de vérification) la date du 11 février 2011.

Traditionnellement l'Assemblée Générale se termine autour de pizzas, quiches, tartes aux pommes et boissons apéritives afin qu'elle puisse se prolonger par un temps d'échanges entre participants chaleureux et convivial.

Le Bureau

Président : Jean-Claude MAREY

Vice-Présidents : Vivette DATTY et Max VARBEDIAN

Trésorier : Jacki MAURY

Trésoriers adjoints : Jean-Yves MENELLA (délégué permanent de Jacki MAURY au CA du Club) et Christian VALLI

Secrétaires et relations presse : Chantal DAVID et Hélène VARBEDIAN

Responsable de la tenue des fichiers : Laurence BATTINI

Représentant du Comité au CA du Club : Christian VALLI

Représentant de l'Association Technique auprès du CA de la MDVA : Jean-Claude MAREY

Photographe : Jacki MAURY

Représentant du Comité dans les relations avec les peintres et cinéastes mauritaniens : Jean-Louis CHAMBON

Représentante du Comité dans les réunions du Groupe Mauritanie de Cités Unies France : Lucile MOUSSIE

Responsables de l'archivage : Vivette DATTY et Jacques RENAUDIE

Responsables des interventions dans l'enseignement primaire, des relations avec la Médiathèque et de la mallepédagogique « Sagné » : Maguy GRAMAGLIA aidée de Chantal DAVID et Christian MARTINEZ

Responsable des relations avec la SEA, la SEM et Abdoulaye Ly pour toutes les questions touchant aux installations hydrauliques : Christian MARTINEZ

A propos de l'évolution du Club...

Courant septembre, à notre demande, Jean-Claude Marchesseau, Président du Club, a pris contact avec ESIA, (association agréé par la Préfecture, la Caisse des Dépôts et Consignations, la Région et le Département, et soutenue par le Fond social Européen) pour que cet organisme mette ses compétences au règlement des difficultés en cours dans le fonctionnement du Club.

Après avoir entendu les intéressés, ESIA a proposé l'intervention de trois cabinets de consultants. A partir de leurs rapports, sera choisi celui qui répondra le mieux aux attentes du CA.

Notons que ces interventions nous sont proposées gratuitement.

Chacun semblant y mettre de la bonne volonté ces problèmes pourraient être réglés fin mars/début avril .

Jean-Claude

<http://www.esia.org/>

La brocante de Noël

La brocante du 4 décembre 2010 s'est déroulée traditionnellement dans la salle du rez-de-chaussée du Club des Jumelages d'Arles, ouverte sur la place de la Mairie, qui pour la circonstance se pare de couleurs et sons africains.

Au cours de cette journée : vêtements et chaussures (enfants et adultes), livres, objets divers, bijoux, tableaux, jouets, vaisselle, plantes, rassemblés à la suite de dons, sont proposés aux passants tout comme de très belles photos réalisées au cours des différents voyages.

En cette fin d'année il était possible d'y acheter des cartes de vœux qui sont une création du Comité.

Les gains récoltés (tout au long des brocantes de l'année) sont destinés à financer une partie du voyage des personnes qui partent en mission à Sagné.

Bien sur divers documents et explications ne manquent pas de présenter les objectifs d'un Jumelage Coopération auxquels nous sommes si attachés.

Nous comptons sur votre générosité qui est moment de partage avec nos amis de Mauritanie.

Chantal

Petit rappel...



15 € Madame, votre produit de beauté...

15 € Monsieur, votre bouteille de Côtes-du-Rhône...



15 €, votre adhésion ou réadhésion à notre Comité...

Ce geste ne vous rendra pas plus séduisante, Madame, il ne flattera pas vos papilles, Monsieur, mais quel réconfort, quel encouragement pour tous ceux qui oeuvrent en faveur de nos amis Sagnankais, et surtout quel soutien pour mener à bien les actions engagées, notamment la réalisation du Centre de santé, des fours solaires et de classes supplémentaires !

Vraiment, sincèrement, MERCI.

Adhésion à remettre ou à adresser au Club des Jumelages, Comité Arles- Sagné. Si vous adhérez déjà à un autre Comité, votre cotisation n'est que de 10 €.

+ Bulletin d'adhésion, évidemment.

Jacki

NOM..... Prénom.....

Adresse.....

E-mail Téléphone.....

Adhésion pour le Jumelage-Coopération ARLES-SAGNE : 15 € à remettre au secrétariat du Club des Jumelages ou à l'un d'entre nous.

CONTACTS : jeanclaude.marey1@sfr.fr ou mh.varbedian@free.fr

Et puis... Si nous vous faisons parvenir l'Écho du marigot par courrier classique et que vous ayez, maintenant, la possibilité de le recevoir par mail, communiquez-nous vite votre adresse : papier et affranchissements sont coûteux... Merci !

